UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle

Rapport final des consultations nationales en préparation du Sommet sur la transformation de l'Education

Moroni, le 15 Août 2022

Secrétariat Technique Permanent en appui au GLPE, avec l'appui du Conseiller du Chef de l'Etat aux Affaires Sociales

I. Introduction

Le Gouvernement de l'Union des Comores, par le biais du Ministère des Affaires Etrangères, a reçu l'invitation du Secrétaire Général des Nations Unies à travers le Coordinateur du Système des Nations Unies aux Comores, appelant tous les pays au Sommet sur la Transformation de l'Education, en Septembre, à New York.

Le Ministère de l'Education Nationale a pris toutes les dispositions en collaboration avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTFs) intervenant dans l'Education pour organiser les consultations nationales suivant les orientations des organisateurs du Sommet. Les premières discussions ont eu lieu lors de la réunion du Groupe Local des Partenaires de l'Education, tenue le 10 juin 2022. Cette rencontre de haut niveau du dialogue sectoriel entre le Gouvernement et les PTFs de l'Education a recommandé une approche combinée des différents processus de réflexion et de planification sectorielle engagés par le Ministère de l'Education Nationale, impliquant le GLPE. Il s'agit :

- Des consultations nationales sur la transformation de l'éducation dans le cadre de la préparation du **Sommet sur la transformation de l'éducation**, en marge de l'Assemblée Générale des Nations Unies ;
- De l'élaboration du dossier d'**analyse des facteurs favorables** et d'**un pacte de partenariat** retenant une réforme prioritaire pour la transformation de l'éducation dans le cadre du modèle opérationnel du GPE 2025 ;
- De la préparation du **Plan Stratégique Sectoriel de l'Éducation à l'horizon 2030, d**e la relance et la redynamisation du **dialogue et de la coordination sectorielle efficaces, constructifs, inclusifs et pérennes** à travers le GLPE.

Ce présent rapport final relate, le contexte, les objectifs, le déroulement, les résultats, les conclusions et les recommandations des consultations nationales engagées par le Ministère de l'Education Nationale dans le cadre de la préparation du **Sommet sur la transformation de l'éducation**, en marge de l'Assemblée Générale des Nations Unies, en septembre 2022.

II. Le Contexte

L'Union des Comores est un micro Etat insulaire en développement qui fait face à des problèmes particuliers en matière d'environnement et de développement, notamment l'isolement géographique, la zone économique exclusive, la vulnérabilité aux divers aléas climatiques, etc. dans ce monde globalisé, elle ne peut que s'associer et participer activement aux efforts de la communauté internationale pour créer les conditions appropriées pour relever les défis stratégiques communs, en particulier la paix, le changement climatique, et le développement durable.

L'Union des Comores a subi les effets néfastes de la COVID-19, précédé par le passage du cyclone Kenneth en avril 2019, qui ont fortement impacté le système éducatif du pays. En deux années scolaires successives, au moins vingt-quatre semaines de cours, soit six cent heures d'enseignement ont été perdues, une massification inattendue a pris de l'ampleur dans l'enseignement supérieur aux Comores et un sous-effectif scolaire inquiétant fragilise les d'établissements scolaires publics au profit des établissements privés d'enseignement. Pour faire fonctionner le système éducatif sur l'ensemble du territoire national, l'Etat a multiplié les efforts à assurer la protection vaccinale contre la COVID-19 de tous les

enseignants classés parmi les premiers groupes prioritaires à risque, des élèves de 12 à 17 ans et des étudiants de 18 ans et plus.

La pandémie de la COVID-19 a causé un impact sans précédent sur l'éducation dans plusieurs pays du monde. Elle a de ce fait accentué les pertes d'apprentissages, les profondes inégalités scolaires et les risques d'exclusion scolaire des groupes les plus vulnérables. Il est donc nécessaire de rétablir et sauvegarder l'éducation en tant que droit fondamental, vecteur de développement, facteur de réduction de la pauvreté et levier puissant pour la paix dans le monde.

Il est indispensable de souligner que le système éducatif n'a jamais été sévèrement touché par un double phénomène durant trois années scolaires successives dont l'impact à long terme risque d'être désastreux si l'on ne prend pas les mesures de redressement à temps.

Les effets de la COVID-19 dans le système éducatif se font sentir, particulièrement par la baisse des taux bruts de scolarisation dans l'enseignement préélémentaire et primaire (voir comparaison des taux bruts de scolarisation entre 2015, 2018 et 2022).

Comparaison des taux bruts de scolarisation entre 2015 et 2022

	Année scolaire 2014/2015				Année scolaire 2017/2018				Année scolaire 2021/2022 (TB 2021)			
	Garçon	Fille	Total	IP	Garçon	Fille	Total	IP	Garçon	Fille	Total	IP
Préscolaire	21%	22%	22%	1,0	21%	22%	22%	1,1	20% (32,0)	21% (33,5)	21% (32,7)	1,0
Primaire	108%	102%	105%	1,0	102%	101%	102%	1,0	77% (93,1)	80% (92,7)	78% (92,9)	1,0
Collège	59%	64%	61%	1,1	61%	65%	63%	1,1	69% (61,3)	72% (67,8)	71% (64,5)	1,0
Lycée	41%	48%	45%	1,2	39%	44%	41%	1,1	48% (46,4)	56% (54,1)	52% (50,1)	1,2
Supérieur			12%				18%				20%	

Calculer suivant les données des tableaux de bord, 2015, 2018 et l'enquête rapide 2021/2022 (Tableau de bord 2020/2021)

Le niveau préélémentaire couvre la scolarisation des enfants de 3 à 5 ans. Il ressort qu'à ce niveau les effectifs des élèves ont chuté dans l'ensemble du pays entre 2018 et 2022 au rythme de 2,9% par an. Cette diminution des effectifs des élèves a touché particulièrement Ngazidja (-10% par an), et plus spécifiquement le sous-secteur privé de l'enseignement (-14,9%). Ceci signifie qu'entre 2020 et 2022, les établissements préélémentaires de Ngazidja ont affiché une réduction massive des effectifs des élèves pendant la période d'intense crise de la COVID-19. Pourtant la situation est différente à Mwali où la tendance de scolarisation au préélémentaire s'est inversée au profit du public. Au niveau de Ndzuani, l'augmentation des effectifs du préélémentaire a été enregistrée plus rapidement au public (8,4%) que dans le privé (2,2%). Ainsi, trois facteurs ont affecté les efforts de préscolarisation, à savoir le passage du cyclone Kenneth qui a causé des destructions de certains établissements scolaires, surtout à Ngazidja et les fermetures répétées plus ou moins longues des écoles en 2020 et en 2021 ainsi que la sensibilisation qui encourageait les parents à retenir les tout-petits à la maison en raison de la propagation de la maladie de la COVID-19.

	NGAZIDJA			MWALI			NDZOUANI			COMORES		
	2018	**2022**	***D/an***	**2018**	**2022**	***D/an***	**2018**	**2022**	***D/an***	**2018**	**2022**	***D/an***
Filles	5 659	3 667	*-10,3%*	688	836	*5,0%*	2 779	3 559	*6,4%*	9 126	8 062	*-3,1%*
Garçons	5 662	3 763	*-9,7%*	695	887	*6,3%*	2 692	3 425	*6,2%*	9 049	8 075	*-2,8%*
Total Général	**11 321**	**7 430**	***-10,0%***	**1 383**	**1 723**	***5,6%***	**5 471**	**6 984**	***6,3%***	**18 175**	**16 137**	***-2,9%***
Public	3 198	3 163	*-0,3%*	341	1 146	*35,4%*	3 472	4 799	*8,4%*	7 011	9 108	*6,8%*
Privé	8 123	4 267	*-14,9%*	1 042	577	*-13,7%*	1 999	2 185	*2,2%*	11 164	7 029	*-10,9%*
% privé	71,8%	57,4%		75%	33%		37%	31%		61%	44%	

Le graphique illustre les disparités existantes dans l'enseignement préélémentaire entre les filles et les garçons, les types d'établissement scolaire (public/Privé) et les iles à la rentrée scolaire 2021/2022. Ainsi, les filles sont moins inscrites au préélémentaire à Ngazidja (49%) et à Mwali (49%) par rapport à Ndzuani (51%). Mais la parité fille/Garçon est atteinte au niveau national. Et le public domine à Mwali (67%) et à Ndzuani (69%) contrairement à Ngazidja (43%).

Proportions des effectifs par ile selon le sexe et le type d'établissement en 2022

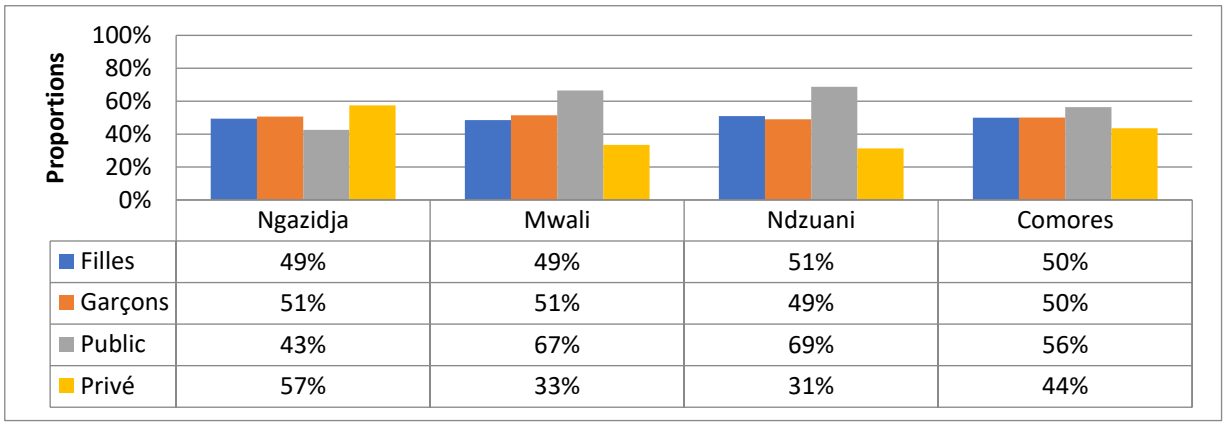

Le niveau élémentaire couvre la scolarisation des enfants de 6 à 11 ans. Au cours de 2018 à 2022, les effectifs des élèves de ce niveau de l'enseignement ont continuellement baissé dans les trois iles. L'accroissement annuel est négatif, variant de entre -2,4% (Mwali) et -4,8% (Ngazidja). Toutefois, les effectifs scolarisés dans le privé ont augmenté dans l'ensemble du pays (2,2%), mais surtout à Ngazidja (4.8%). Il y a donc eu probablement une fuite massive des élèves du public vers le privé.

	NGAZIDJA			MWALI			NDZOUANI			COMORES		
	2018	**2022**	***D/an***	**2018**	**2022**	***D/an***	**2018**	**2022**	***D/an***	**2018**	**2022**	***D/an***
Filles	25 633	22 202	*-3,5%*	5 352	4 925	*-2,1%*	29 380	26 087	*-2,9%*	60 365	53 214	*-3,1%*
Garçons	27 748	21 698	*-6,0%*	5 903	5 307	*-2,6%*	30 224	26 825	*-2,9%*	63 875	53 830	*-4,2%*
Total Général	**53 381**	**43 900**	***-4,8%***	**11 255**	**10 232**	***-2,4%***	**59 604**	**52 912**	***-2,9%***	**124 240**	**107 044**	***-3,7%***
Public	42 176	30 396	*-7,9%*	8 399	7 688	*-2,2%*	50 569	43 790	*-3,5%*	101 144	81 874	*-5,1%*
Privé	11 205	13 504	*4,8%*	2 856	2 544	*-2,9%*	9 035	9 122	*0,2%*	23 096	25 170	*2,2%*
% privé	21,0%	30,8%		25%	25%		15%	17%		19%	24%	

Les établissements privés d'enseignement prennent de plus en plus une part importante des élèves, surtout à Ngazidja. Il convient d'analyser d'autres facteurs pour comprendre les causes fondamentales de la réduction des effectifs dans les établissements publics d'enseignement.

Proportions des effectifs par ile selon le sexe et le type d'établissement en 2022

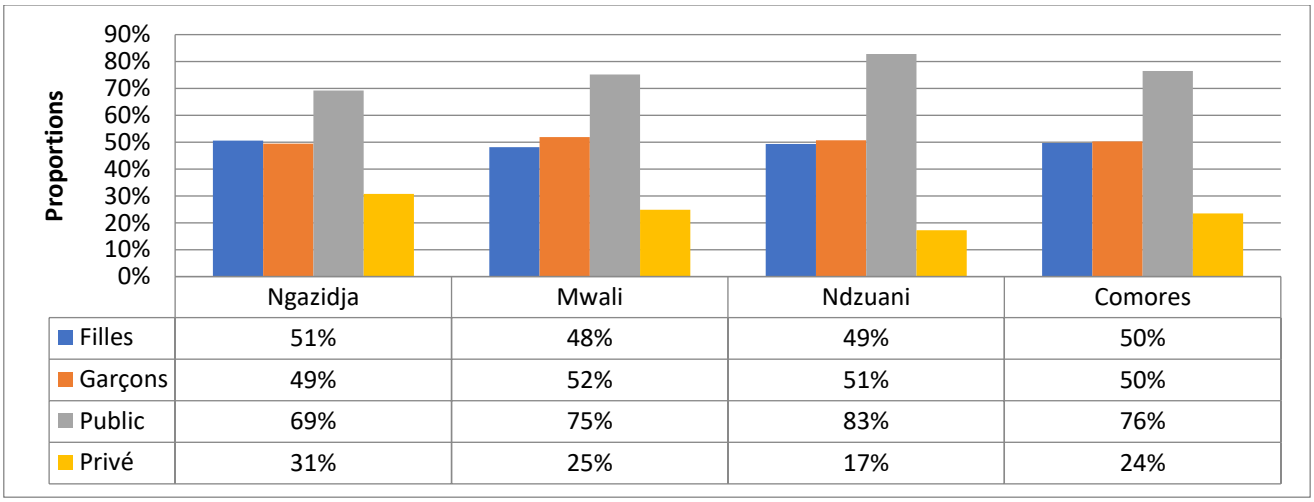

Le graphique illustre les disparités existantes dans l'enseignement élémentaire entre les filles et les garçons, les types d'établissement scolaire (public/Privé) et les iles à la rentrée scolaire 2021/2022. Ainsi, les filles sont moins inscrites au niveau élémentaire à et à Mwali (48%) et à Ndzuani (49%). par rapport Ngazidja (51%). Mais la parité fille/Garçon est atteinte au niveau national. Et le privé dépasse le quart des effectifs des élèves à Ngazidja (31%) et à Mwali (25%) contrairement à Ndzuani (17%).

La transition du primaire au secondaire concerne la comparaison entre les effectifs des élèves en classe de CM2 de l'année précédente et les nouveaux élèves recensés l'année suivante en classe de 6eme. Cette comparaison est exprimée en termes de taux de transition qui est le rapport des nouveaux élèves de 6e au collège sur les effectifs des élèves de CM2. Le taux de transition supérieur à 100% dénote des anomalies dans le passage de classe de CM2 vers la classe de 6e au collège.

Il ressort donc à travers ce tableau, que la transition du primaire au secondaire est complètement désorganisée, particulièrement au niveau de Ngazidja et surtout pour les établissements privés d'enseignement.

		NGAZIDJA			MWALI			NDZOUANI			COMORES		
		Fille	Garçon	Total	Fille	Garçon	Total	Fille	Garçon	Total	Fille	Garçon	Total
Public	Elèves du CM2	524	750	**1274**	246	412	**658**	2546	2677	**5223**	3316	3839	**7155**
	Promus en 6eme	511	755	**1266**	163	193	**356**	2143	2071	**4214**	2817	3019	**5836**
	Taux de transition	98%	101%	**99%**	66%	47%	**54%**	84%	77%	**81%**	85%	79%	**82%**
Privé	Elèves du CM2	1564	1374	**2938**	289	263	**552**	970	909	**1879**	2823	2546	**5369**
	Promus en 6eme	2619	2344	**4963**	393	321	**714**	1193	1421	**2614**	4205	4086	**8291**
	Taux de transition	167%	171%	**169%**	136%	122%	**129%**	123%	156%	**139%**	149%	160%	**154%**
Total	Elèves du CM2	2088	2124	**4212**	535	675	**1210**	3516	3586	**7102**	6139	6385	**12524**
	Promus en 6eme	3130	3099	**6229**	556	514	**1070**	3336	3492	**6828**	7022	7105	**14127**
	Taux de transition	150%	146%	**148%**	104%	76%	**88%**	95%	97%	**96%**	114%	111%	**113%**

Les élèves admis en classe de 6e en 2022 dépassent de loin les élèves qui ont été inscrits en classe de CM2 en 2021. Cela signifie qu'il y a beaucoup d'élèves qui ont sauté la classe de CM2 pour s'inscrire directement au collège. La situation échappe surtout dans les établissements privés d'enseignement où les taux de transition dépassent partout 120%.

Le niveau d'enseignement secondaire 1er cycle couvre la scolarisation des enfants de 12 à 15 ans. A ce niveau, au cours de 2018 à 2022, les effectifs des élèves ont continué à augmenter globalement. Encore une fois, la situation n'est semblable entre les iles : Cette augmentation des élèves est en faveur de Ndzuani (10% par an) et de Mwali (7,6% par an). Contrairement à Ngazidja ou il y a une diminution des effectifs des élèves dans les établissements scolaires, particulièrement dans le public. Ainsi, ce sont les établissements privés d'enseignement secondaire premier cycle qui ont enregistré une augmentation rapide des élèves, surtout à Ndzuani (41,6% par an) et à Mwali (10,2% par an). De ce fait, plus de la moitié des effets des collèges sont dans le privé à Ngazidja (77,7%) et à Mwali (57,7%) en 2022.

	NGAZIDJA			MWALI			NDZOUANI			COMORES		
	2018	**2022**	***D/an***	**2018**	**2022**	***D/an***	**2018**	**2022**	***D/an***	**2018**	**2022**	***D/an***
Filles	12 352	11 999	*-0,7%*	1 859	2 313	*5,6%*	10 420	13 408	*6,5%*	24 631	27 720	*3,0%*
Garçons	12 212	11 621	*-1,2%*	1 693	2 442	*9,6%*	8 219	13 886	*14,0%*	22 124	27 949	*6,0%*
Total Général	**24 564**	**23 620**	***-1,0%***	**3 552**	**4 755**	***7,6%***	**18 639**	**27 294**	***10,0%***	**46 755**	**55 669**	***4,5%***
Public	7 203	5 272	*-7,5%*	1 693	2 013	*4,4%*	16 203	17 508	*2,0%*	25 099	24 793	*-0,3%*
Privé	17 361	18 348	*1,4%*	1 859	2 742	*10,2%*	2 436	9 786	*41,6%*	21 656	30 876	*9,3%*
% privé	70,7%	77,7%		52,3%	57,7%		13,1%	35,9%		46,3%	55,5%	

Proportions des effectifs par ile selon le sexe et le type d'établissement en 2022

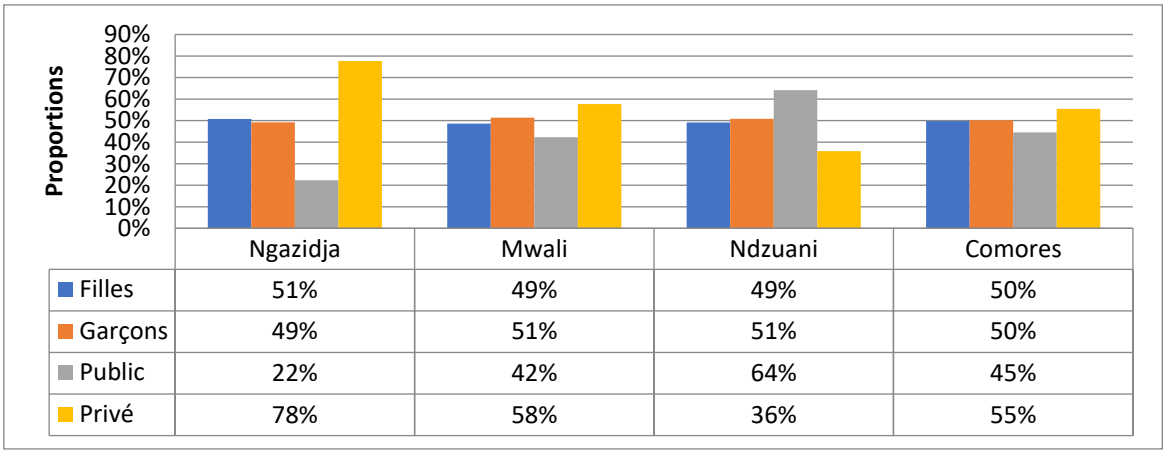

Le graphique illustre les disparités existantes dans l'enseignement secondaire 1er cycle entre les filles et les garçons, les types d'établissement scolaire (public/Privé) et les iles à la rentrée scolaire 2021/2022. Ainsi, les filles sont moins inscrites au collège à Mwali (49%) et à Ndzuani (49%) contrairement à Ngazidja (51%). Mais la parité fille/Garçon est atteinte au niveau national. Et les effectifs des élèves du privé dominent à Ngazidja (78%) et à Mwali (58%) contrairement à Ndzuani (36%).

Le niveau d'enseignement secondaire 2nd cycle couvre la scolarisation des enfants de 16 à 18 ans. A ce niveau, les effectifs des élèves ont évolué positivement dans les iles, entre 2018 et 2022. Cette augmentation est en faveur des établissements privés d'enseignement à Ngazidja (8,9% par an) et à Mwali (26,0% par an) au détriment des établissements publics d'enseignement. Contrairement à Ndzuani, les types d'établissements ont enregistré une augmentation des effectifs des élèves. De ce fait, plus de la moitié des effectifs des élèves des lycées sont dans le privé à Ngazidja (78,6%) et à Mwali (61,5%) en 2022.

Proportions des effectifs par ile selon le sexe et le type d'établissement en 2022

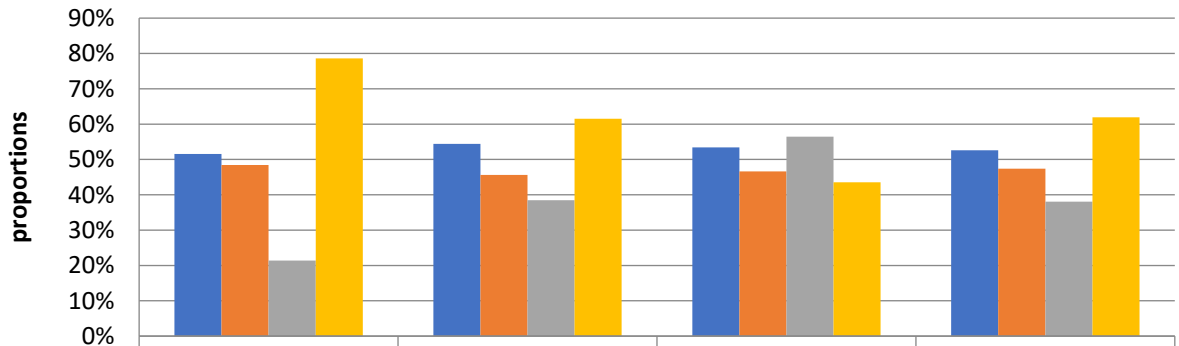

	Ngazidja	Mwali	Ndzuani	Comores
Filles	52%	54%	53%	53%
Garçons	48%	46%	47%	47%
Public	21%	38%	56%	38%
Privé	79%	62%	44%	62%

Le graphique illustre les disparités existantes dans l'enseignement secondaire 2nd cycle entre les filles et les garçons, les types d'établissement scolaire (public/Privé) et les iles à la rentrée scolaire 2021/2022. Ainsi, les filles domine les effectifs des élèves des lycées dans les trois iles : Ngazidja (52%), Mwali (54%) et Ndzuani (53%), soit 53% au niveau national. Et les effectifs des élèves du privé dominent à Ngazidja (79%) et à Mwali (52%) contrairement à Ndzuani (44%).

La description faite concernant les effectifs des élèves entre 2018 et 2022 ressorte globalement deux aspects, à savoir :

- Des disparités dans la fréquentation scolaire ou l'inscription des élèves aux différents niveaux d'enseignement (préélémentaire, élémentaire, secondaire 1er cycle et secondaire 2nd cycle), entre les iles, le sexe (fille/garçon) et entre le type d'établissement scolaire (public/privé). Ces disparités accentuées suite au passage du cyclone Kenneth en avril 2019 et à la crise sanitaire de la pandémie de la COVID-19 ont affecté particulièrement les établissements scolaires de Ngazidja.
- Des problèmes des flux ou d'écoulement des élèves au sein de chaque sous-secteur d'enseignement (public ou privé) dont la création et le fonctionnement incontrôlés des établissements privées d'enseignement constituent les causes principales de la désorganisation de la carte scolaire.

Dispositions prises pour la reprise graduelle des cours après les fermetures des écoles, et le déroulement des examens nationaux, dans le respect des mesures barrières

	Dispositions pédagogiques	**Dispositions logistiques**	**Dispositions sanitaires et sécuritaires**
Organisation générale des établissements	Organisation de l'accueil des élèves une semaine avance, le 22 juin 2020	Préparations des classes pour le respect de la distanciation physique,	Remise des matériels de protection sanitaire et de désinfection
Entrée et de sortie des établissements	Entrée dans les établissements en fil indien tout en respectant la distance de 1 m		Pas d'attroupements ni dehors ni au sein des établissements publics et privés
	Les élèves se dirigent directement vers les salles de classes et prennent place. Après les cours, ou en cas d'absence de l'enseignant, les élèves doivent rentrer impérativement à la maison. La recréation est observée dans la salle, mais pas en dehors	Remise des Gel hydro alcoolique pour le lavage des mains, masques réutilisables et appareils de thermographie fournis par le gouvernement (comité logistiques)	Les élèves et enseignants se lavent les mains trois fois dans la salle, portent un masque réutilisation, Les établissements seront nettoyés désinfectés et chaque semaine
Organisation des groupes pédagogiques	-Les classes s'organisent en sous-groupes qui ne dépassent pas 20 élèves -La reprise des classes d'examen, les sous-groupes auront le volume horaire normal -La reprise des autres classes, les sous-groupes recevront au minimum 12h de cours au primaire et 13h de cours au secondaire	Les cours se déroulent le matin uniquement pendant la reprise des classes d'examen Ils seront étalés du lundi au samedi, soit 24h pour le primaire, de 26 h au collège et au lycée.	En présence d'une personne manifestant les symptômes de la maladie COVID-19, le chef d'établissement /chef de centre doit être informé. Ce dernier doit par la suite isoler le cas suspect, informer la famille et les services habilités. En cas de confirmation de la maladie COVID-19 ;*(i)* **l***i*es lieux fréquentés par le malade doivent être nettoyés et désinfectés ;*(ii)* les personnes ayant été en contact avec lui sont tenues d'observer une mise en quinzaine obligatoire, *(iii)* et suivre les instructions du Gouvernement et des services habilités en charge de la gestion de crise COVID-19.
	L'enseignement à distance par voie de Radio et Télévision et en ligne se poursuivra pendant 3 mois	ORTC, Plateforme ALESCO, UNESCO, supports pédagogiques à la maison	
Evaluation des connaissances des élèves	Tous les élèves passeront une évaluation diagnostique et d'orientation dès la reprise pour permettre à l'enseignant se positionnera sur la progression ou la révision des cours		
	Apres les examens, les élèves poursuivis des cours de remise à niveau (septembre-novembre) Les autres classes passeront des contrôles continus de troisième trimestre pour leur le passage en classe supérieure ou pas		
Organisation et déroulement des examens	Les dispositions citées ci-haut s'appliquent aussi pour les examens. L'ONEC a établi une proposition du déroulement de tous les examens nationaux session 2020 intégrant les mesures barrières et de distanciation physique.		

Par rapport à l'une évaluation virtuelle du système d'enseignement pré-universitaire des Comores, on s'attend à ce qu'un enfant né aux Comores aujourd'hui ne soit qu'environ **40 pour cent aussi productif** qu'il l'aurait été s'il avait bénéficié d'une éducation complète et d'une santé complète.

En moyenne, à 18 ans, **un enfant aura complété 8,2 ans de scolarité**. En tenant compte de la qualité des apprentissages, il est estimé que ceci équivaut à 5,1 années de scolarité (LAYS).

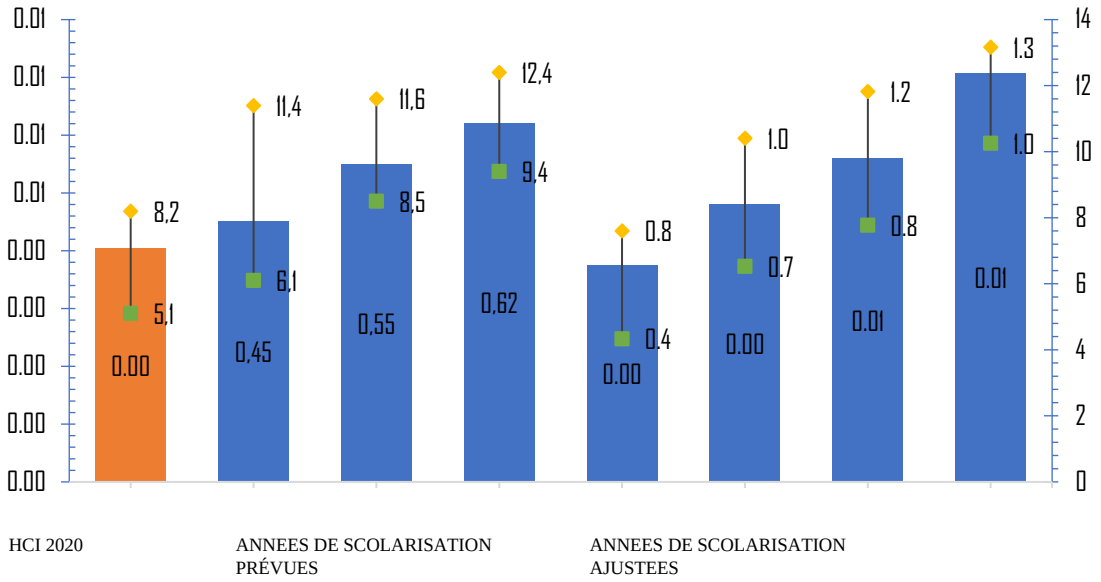

Le nombre d'années de scolarité ajustées en fonction de l'apprentissage LAYS est de 5,1 ans. Ce qui est inférieur à la moyenne des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure qui enregistrent en moyenne 6,5 ans de LAYS et inférieurs à ceux des pays pairs comme le Haïti (6,1 ans), le Kenya (8,5 ans) et le Maurice (9,4 ans).

86% des enfants âgés de 10 ans n'arrivent à lire ni à comprendre un texte simple. Ceci se rapproche de la moyenne pour la Région Sub-Saharienne avec 86,7%.

Ainsi, il est certain que la situation sera examinée en profondeur dans l'analyse sectorielle pour ressortir clairement les effets de la COVID-19, notamment en ce qui concerne la qualité (notes des élèves, réussite aux examens, etc.), l'efficacité interne (redoublements, abandons scolaires, achèvement scolaire, etc.), la gestion scolaire (utilisation optimale des ressources publiques de l'éducation, etc.) et la pertinence de l'éducation (appréciation de la communauté éducative).

III. Objectifs

Les consultations nationales sont envisagées par l'Organisation des Nations Unies pour élaborer, dans tous les pays, une vision commune de la transformation adéquate pour une future meilleure de l'éducation et à réconforter l'engagement politique et public à harmoniser les actions innovantes prioritaires entre toutes les parties prenantes concernées par l'éducation pour concrétiser cette vision à l'horizon 2030.

Ainsi, les consultations nationales engagés aux Comores visent à :

- Dégager des pistes et des priorités d'orientation politique et stratégique pour la transformation de l'éducation en se basant sur les Orientations du Somment sur la transformation de l'Education ; et
- Créer un consensus national au tour de la vision de la transformation de l'éducation en Union des Comores.

Ces consultations nationales contribueront aussi à :

- ✓ Recadrer la nouvelle politique de l'éducation à l'horizon 2030 en cours d'élaboration (d'ici le mois d'août 2023) en application de la Loi de l'éducation révisée et promulguée le 30 janvier 2021 pour permettre au système éducatif comorien de récupérer les pertes d'apprentissages dues par les perturbations de la pandémie de la COVID-19, accélérer les progrès vers l'atteinte de l'ODD4 en 2030;
- ✓ Plaider pour l'augmentation du financement public alloué à l'éducation à au moins 30% des dépenses totales de l'Etat pour accroitre les efforts de développement de l'éducation de base (préélémentaire, primaire et secondaire premier cycle) et de la formation et l'insertion professionnelle engagés avec l'appui des partenaires au développement intervenant dans le secteur de l'éducation et de la formation ;
- ✓ Redynamiser le cadre de dialogue sectoriel, dont un élan très positif et louable est déjà franchi par la relance du Groupe Local des Partenaires de l'Education, qui sert d'organe de coordination multipartite du secteur.

IV. Stratégies nationales

La relance et la redynamisation du dialogue sectoriel à travers le GLPE favorisent un consensus sur les problématiques du secteur et les stratégies et approches nationales pour les adresser efficacement en vue d'accélérer les progrès vers l'atteinte de l'ODD4 et le développement harmonieux et durable de l'éducation aux Comores.

Suivant les orientations des Nations Unies sur les préparatifs du Sommet sur la transformation, le GLPE a mis en place et mandaté un Secrétariat Technique Permanent (STP) et une équipe technique de planification sectorielle (Equipe PSE) pour coordonner, de manière intégrée ou combinée avec les autres processus, les consultations nationales en préparation du Somment sur la transformation de l'éducation.

Ainsi, le STP a lancé sans délais les consultations nationales en procèdent en deux phases combinant les trois approches et considérations clés proposées dans le cadre de la préparation du Sommet sur la transformation de l'Education, à savoir :

- Une approche pangouvernementale
- La diversité en favorisant l'équité, l'inclusion et l'égalité des sexes
- L'accent mis sur les jeunes en tant qu'agent de changement,

La première phase mise sur l'approche pangouvernementale qui a démarré, après un consensus au sein du GLPE et information du Conseil des Ministres du

Gouvernement de l'Union des Comores, par des échanges intra-sectoriels au niveau infranational et local, associant :

- ✓ Tous les encadreurs pédagogiques (15 juin 2022 à la Grande Comores, le 23 juin 2022 à Anjouan et à Mohéli) et
- ✓ Tous les chefs d'établissements scolaires publics (le 18 juin 2022 à la Grande Comores et le 25 juin 2022 à Anjouan et à Mohéli).
- ✓ Des enseignants, des élèves et des parents dans certaines écoles primaires publiques (le 27-28 juin 2022 à Ndzuani, le 18-19 juillet 2022 à Ngazidja, 25-26 juillet 2022 à Mwali).

La deuxième phase a concerné l'organisation d'un évènement national, sous les auspices du Ministère de l'Education Nationale en collaboration avec le Système des Nations Unies aux Comores qui a eu lieu du 09 au 11 Aout 2022, à l'hôtel Retaj Moroni et qui a rassemblé :

- ✓ Des autorités insulaires et locales, à savoir les Gouvernorat des iles, les préfectures et les Mairies et du Mouftorat
- ✓ Des hauts cadres des différents départements ministérielles (Education, Finances, Santé, Protection, Emploi, Jeunesse, Information, Communication, Environnement, Fonction Publique, Affaires Islamique, etc.), de l'Université des Comores, des Instituts nationaux de recherche,
- ✓ Des représentants des Partenaires au développement et des chefs de projets de développement de l'éducation et de la formation et insertion professionnelle,
- ✓ Des Responsables des Organisation de la Société Civile, notamment les ONGs, l'intersyndical des enseignants et la Coordination des écoles privées, ainsi que le secteur privé et
- ✓ Des représentants de la coopérative des étudiants de l'UDC, des Jeunes Leaders,

V. Déroulement des consultations nationales

Ces consultations concerneront des échanges significatifs entre des participants sous forme de réunions ou de groupes de discussion en présentiel ou en ligne ou les deux, animés par un.e ou des facilitateur(trice)s. Elles ont duré entre 2 et 4 heures de réflexion.

Ces consultations se réfèrent aux orientations du Sommet sur la transformation de l'éducation axées sur les questions suivantes :

i) Le rétablissement complet de l'éducation suite à la perturbation due par la COVID-19 ;

ii) L'identification des principales transformations stratégiques et des principaux leviers permettant de réinventer l'éducation pour le 21e siècle et d'accélérer les progrès vers l'atteinte de l'ODD4 en 2030 ;

iii) L'augmentation de l'ambition des objectifs et des indicateurs de référence nationaux en matière d'éducation ;

iv) Le renforcement du financement public de l'éducation.

Pour opérer la transformation de l'éduction dans les pays, le Groupe de haut niveau des Nations Unies a retenu cinq pistes d'actions, à savoir :

i) Ecoles inclusives, équitables, sures et saines

ii) Apprentissages et compétences pour la vie, le travail et le développement durable

iii) Enseignants, enseignement et profession enseignante

iv) Apprentissage et transformation numérique

v) Financement de l'éducation

Les caractéristiques des consultations

		Grande Comores	Anjouan	Mohéli	Union	National
Nbre de consultations menées		83	69	16	4	172
Nombre de participants		3 055	2 714	578	130	6 477
Participants par sexe :	Homme	812	688	208	92	1 800
	Femme	659	549	154	38	1 400
	A classer	1 584	1 477	216		3 277
Tranche d'âge des participants	0 -17 ans :	1 188	1 044	216		2 448
	18 – 29 ans :	8	-	3	3	14
	30- 59 ans :	273	187	132	120	712
	60+ :	2	6	11	7	26
	A classer	1 584	1 477	216		3 277
Participants par secteur	Education :	1 867	1 668	362	70	3 967
	Santé :				2	2
	Emploi :				2	2
	Environnement :				1	1
	Protection :				-	-
	Finance :				2	2
	FOP :				1	1
	Information :				1	1
	Communication :				1	1
	Autre (préciser) :	1 188	1 046	216	50	2 500
Participants par catégorie	Jeunes et étudiants :	1 188	1 044	216		2 448
	Enseignants :	396	433	84		913
	Encadreurs :	22	30	16		68
	Chefs d'établissement :	260	157	42		459
	Cadres administratifs :	1	4	4	92	101
	Autorités locales :		1		3	4
	Autorités centrales :		1		2	3
	Parlementaires :					-
	Parents :	1 188	1 044	216		2 448
	Syndicats :				11	11
	Médias :				4	4
	Secteur privé :				1	1
	ONGs :				4	4
	Sociétés/entreprises :				1	1
	Université :				2	2
	PTFs :				10	10
	Autre (préciser) :					-

VI. Résultats des consultations nationales

La compilation des résultats des consultations nationales est présentée en fonction des cinq pistes d'actions déclinées dans les orientations stratégiques pour la préparation du Sommet sur la transformation de l'éducation. Pour rappel, il s'agit de :

i) Ecoles inclusives, équitables, sures et saines

ii) Apprentissages et compétences pour la vie, le travail et le développement durable

iii) Enseignants, enseignement et profession enseignante

iv) Apprentissage et transformation numérique

v) Financement de l'éducation

Suivant ces pistes d'actions, les propositions issues des réflexions nationales sont jugées selon leur applicabilité à court terme (rétablissement immédiat post COVID-19 dès la rentrée scolaire 2022/2023) ou à moyen et long terme (transformation durable à l'échelle du système éducatif).

Ainsi, les éléments envisagés concernant **les Ecoles inclusives, équitables, sures et saines**, se focalisent, à court terme, sur :

- La mise en application des dispositions concernant l'accès à l'école telles que stipulées par la Loi révisée de l'éducation promulguée en janvier 2021 et de la restructuration de la carte scolaire pour réduire les déséquilibres de scolarisation dès le début de la rentre scolaire 2022/2023 ;
- L'introduction dans les écoles primaires publiques dès la rentrée scolaire prochaine d'une démarche locale d'allégement et de réduction des coûts sociaux de scolarisation des enfants marginalisés ou vulnérables issus des familles nombreuses et pauvres, en raison de l'impact négatif de la double crise de la COVID-19 et de la hausse des prix des biens de consommation ;
- Le lancement d'une initiative post-COVID de retour à l'école des enfants en âge de scolarité obligatoire (3-6 ans) ayant quitté précocement l'éducation et d'élargissement des capacités d'accueil, surtout dans les établissements publics d'enseignement secondaire ;
- La mise en place d'un système de suivi de de la santé, de la protection et de la scolarité des enfants de 3 à 16 ans à travers le numéro d'identité scolaire (NIS), pour repérer les parcours scolaires des élèves et contrôler les décrochages scolaires ;
- La promotion de l'éducation parentale pour l'accompagnement et la réussite scolaire des élèves particulièrement durant la période de la scolarité obligatoire
- La sensibilisation des parents sur l'importance de la scolarisation de leurs enfants, le suivi des enfants et leur rétention à l'école y compris ceux vivant avec handicap
- La mise en place d'un processus d'harmonisation des programmes scolaires à tous les niveaux et dans le public comme dans le privé

- La mise en place d'un programme de mise aux normes des établissements scolaires suivant les principes d'exclusivité, d'équité, de sureté, de santé et de résilience en milieu scolaire
- Le renforcement et la redynamisation des conseils d'école (primaire) et les conseils d'administration (lycée et collège) pour mieux accompagner la gestion des établissements scolaires
- La révision de l'arrêté conjoint pour frais de scolarité en lien avec la gratuite de l'éducation de base et l'obligation de scolarisation des enfants de 3-16 ans.
- La mise en place d'un programme spécial de lutte contre les échecs scolaires (soutien scolaire, cours accélérés, rattrapage scolaire, accompagnement scolaire, soutien psychosocial, etc.) des enfants en retard ou en difficulté d'apprentissage
- Le renforcement des compétences par l'exchange d'expérience, des bonnes pratiques et d'évaluation par les pairs entre enseignants, chefs d'établissement et encadreurs pédagogiques
- La mise en place d'un dispositif d'attribution du NIS (incluant un carnet scolaire individuel gratuit et des registres de suivi de la scolarité, de la santé, la nutrition, la protection) pour tous les enfants inscrits dans les établissements préscolaires publics et privés dès la rentrée scolaire 2022/2023 ;
- La mise en place du bouclage scolaire (affectation des enseignants par cycle de trois ans au préscolaires et deux ans primaire) pour remédier aux lacunes scolaires et renforcer l'acquisition de compétences
- La création de fonction de conseiller en orientation dans les établissements secondaires, dans les CIPRs et au niveau insulaire et central
- La structuration de certains collèges d'enseignement général en collège de formation technique et professionnelle suivant des potentialités socioéconomique des régions ;
- La création d'un service d'orientation en collaboration avec le secteur privé en favorisant les formations professionnelles et outiller les étudiants pour une employabilité
- L'élaboration de la politique nationale de recherches
- La mise en place d'une année préparatoire pour certaines filières pour l'université des Comores

A moyen et à long terme, ils ciblent :

- La mise en place d'un programme de remise progressive à l'état par la réhabilitation et l'extension des établissements scolaires pour créer un cycle complet d'éducation de base (préscolaire, primaire et 1er cycle du secondaire) disposant d'un environnement scolaire inclusif, équitable, sure et saine (salles de classe au norme, espaces de jeux propres, mobiliers adaptés, toilettes séparées, points d'eau, rampe d'accès, services de santé scolaire, cantine scolaire, etc.) ;
- La création des nouveaux établissements d'enseignement technique et de formation professionnelle post primaire ayant des structures d'accueil adaptées en faveur des enfants vivant avec handicap ;

- La scolarisation à 100% des enfants en âge du préscolaire à l'horizon 2030 et l'amélioration à 90% de l'achèvement du primaire et à 70% du secondaire à l'horizon 2030, tout en assurant la promotion de l'éducation non formelle et de développement de la formation professionnelle ;
- L'accompagnement par des subventions financières proportionnées des établissements scolaires publics engagés dans la voie de l'"inclusion, de l'équité, la sécurité et la santé en milieu scolaire ;
- La systématisation dans tous les établissements scolaires des actions de prévention, de répression et de traitement sur le VBG en milieu scolaire ;
- L'intégration des écoles coraniques traditionnelles dans le dispositif de développement de la petite enfance et de l'éducation non formelle
- La rénovation, l'extension et/ou la construction des établissements d'enseignement général, et de formation professionnelle adaptés à l'accès et la rétention scolaire des enfants vivant avec handicap
- L'augmentation du nombre des éducateurs qualifiés en l'enseignement préélémentaire, l'enseignement Technique et la formation professionnelle.
- La mise en place des mécanismes de mobilisation des financements innovants par les communes pour permettre d'appuyer l'amélioration des infrastructures scolaires ou la prise en charge des agents socio-éducatifs locaux relevant de leur domaine de compétence ;
- La mise en place d'un programme d'accompagnement interministériel pour les enfants victimes de violences, de maltraitance, d'abandon, de grossesse ou de mariage précoce (non désiré)
- L'augmentation des capacités d'accueil en construisant des amphithéâtres dotés de matériels didactiques à l'UDC.
- La création des laboratoires de recherches au sein de l'université et les rendre opérationnels
- La création d'autres pôles universitaires repartis dans les différentes régions pour faire à la massification de l'enseignement supérieur et susciter la concurrence

Pour ce qui est de l'**Apprentissages et compétences pour la vie, le travail et le développement durable**, les éléments ressortis concernent, à court terme :

- La dotation et l'utilisation pour chaque enfant d'un manuel scolaire ou brochures scolaires adaptés au programme d'enseignement par discipline avec un accompagnement approprié pendant et/ou en dehors du temps scolaire pour augmenter le temps d'apprentissage au primaire comme au secondaire.
    - Utiliser un vocable positif et bienveillant dans les manuels
    - Accompagner davantage les parents non alphabétisés
- L'introduction primaire et au secondaire des dispositions d'amélioration du processus d'enseignants et d'apprentissage visant à optimiser et favoriser le temps d'apprentissage en classe par rapport au temps d'enseignement et développer des compétences pour l'apprentissage tout au long de la vie.
    - Suivre les recommandations de l'IGEN en matière d'optimisation du temps d'apprentissage
    - Appliquer les sanctions prévues par les textes

    - Introduire des méthodes innovantes actives permettant aux élèves « d'apprendre à apprendre »
    - Accompagner davantage les parents non alphabétisés

- L'amélioration de de l'encadrement et du suivi de proximité pour le respect de la progression des programmes d'enseignement à tous les niveaux d'enseignement
- La mise en place d'un dispositif de remise à niveau, de rattrapage et de soutien scolaire des élèves particulièrement ceux en difficulté d'apprentissage ou situation de décrochage scolaire ;
- L'élaboration d'un socle commun des connaissances et des compétences intégrant divers thématiques transversales actualisables selon les préoccupations émergentes à prendre en compte dans le système éducatif

A moyen et à long terme, ils visent :

- La révision des curricula à tous les niveaux et pour toutes les disciplines en vue d'assurer le développement d'apprentissages et compétences pour la vie, le travail et le développement durable ;
    - Réviser prioritairement les curricula du secondaire
    - Veiller à la cohérence des curricula entre les niveaux et à la progression des apprentissages et capitaliser les acquis du préscolaire en ce qui concerne les valeurs morales et culturelles comoriennes
- La dotation des moyens de production locale (CIPR) des outils pédagogiques et didactiques au bénéfice des enseignants et des élèves, mais aussi pour la promotion de l'éducation des adultes et l'alphabétisation ;
- L'organisation, la sensibilisation et l'orientation vers la formation professionnelle adaptée aux réalités socioéconomiques du pays et aux défis du 21eme siècle en créant des nouvelles filières dans les centres de formation professionnelle
    - Diversifier l'offre de formation de formation et d'enseignement technique et professionnelle
- La révision et l'harmonisation des programmes scolaires adaptés à toutes les situations éventuelles. L'amélioration de la sécurisation des évaluations et des examens nationaux
    - Mettre en place d'une banque de sujets.

Concernant **les Enseignants, l'enseignement et la profession enseignante**, les propositions mettent l'accent, à court terme, sur :

- Les recrutements prioritaires des enseignants en fonction des déficits avérés et réels pour assurer que tous les établissements scolaires et les disciplines d'enseignement fonctionnent avec des enseignants fonctionnaires de l'Etat ;
    - Décentraliser la gestion de la ressource humaine,
    - Recruter des enseignants au niveau des établissements primaires et exceptionnellement au secondaire pour certaines disciplines.
    - Permettre aux CIPR de travailler convenablement avec le personnel enseignant.
    - Respecter strictement les textes du ministère de l'Education.
    - Attribuer des postes budgétaires aux enseignants non renseignés.
    - Réduire l'influence politique dans le recrutement des enseignants.

- Le renforcement des capacités de résilience des enseignants et des établissements scolaires pour la prise en charge adéquate des élèves dans les cas de situation d'urgence ;
    - Mettre en place l'enseignement de l'informatique dans les établissements scolaire,
    - Assurer la formation continue des enseignants et leur encadrement pédagogique,
    - Garantir le respect des droits du travail et en particulier le droit à la liberté syndicale et aux négociations collectives,
    - Assurer le financement de la formation et de l'amélioration des conditions de travail des enseignants,
    - Mettre en place une direction spécialisée de l'enseignement à distance au niveau du MEN,
    - Mettre en place la carte scolaire,
    - Promouvoir une gestion équitable des ressources humaines,
    - Renforcer la qualité de l'enseignement à distance (tant au niveau des élèves qu'au niveau des enseignants)
    - Valoriser les formations des enseignants dans l'évolution de leur carrière,
    - Réviser les programmes pour qu'ils soient adaptés à l'ODD4,
- La formation initiale et la régularisation de la situation des encadreurs pédagogiques, leur promotion interne et leur perfectionnement continu ;
    - Valider de la maquette de formation des chefs d'établissement à l'UDC
    - Corriger au dysfonctionnement de l'UDC (manque du conseil scientifique, conseil d'administration…)
    - Prendre en compte l'audit de l'IFERE

A moyen et à long terme, elles misent sur :

- La création du corps des chefs d'établissement scolaire lié au développement de carrière, à la promotion d'une culture de mérite, à un contrat d'objectifs, à la valorisation du métier, à la motivation et à l'encouragement pour un parcours professionnel des enseignants ;
    - Réviser les statuts particuliers des enseignants.
    - Planifier les besoins en enseignant.
    - Mettre en place une stratégie de formation continue.
    - Généraliser le contrat d'objectif des chefs d'établissement
    - Mettre en place un système de valorisation des acquis des compétences
    - Formaliser la collaboration entre les ministères de l'éducation nationale, des finances et de la FOP.
- L'organisation des formations initiales et continues dans l'optique de l'évolution et du développement vers la professionnalisation de tous les enseignants d'ici 2030
    - Créer une école normale d'enseignement
    - Garantir le recrutement direct des ressortissants de l'IFERE
- La valorisation de la profession enseignante, l'élaboration d'un statut particulier des Enseignants, la formation, le recyclage et l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail
    - Améliorer le dialogue entre le gouvernement et l'intersyndicale de l'Education,
    - Assurer le respect strict des protocoles d'accord

Au sujet de **l'Apprentissage et transformation numérique,** les propositions favorisent, à court terme :

- La mise en place de manière durable de l'apprentissage à distance et de la continuité pédagogique à travers des cours radiotélévisés et des classes virtuelles
- Le renforcement de l'encadrement pédagogique et didactique ainsi que la dotation des outils numériques aux enseignants.
- La création d'un Centre National de diffusion scientifique et la dotation de fournitures et de manuels scolaires adaptés aux enseignants
- L'introduction de l'informatique comme discipline au secondaire **:**
    - Aménager et équiper les établissements scolaires en salles informatiques, connexion internet de haut débit et un système d'électrification solaire ou éolienne
    - Doter des fournitures et des manuels scolaires adaptés aux enseignants et aux élèves ?
    - Recruter et former des enseignants en informatique et nouvelles technologies
    - Elaborer les programmes
    - Produire les textes règlementaires
    - Améliorer les curricula en référence avec des compétences visées
- La création d'un département TIC au niveau du Ministère **:**
    - Créer un portail web pour le partage de renseignement sur les écoles, les résultats des examens, les bulletins des élèves, les calendriers…etc.
    - Equiper le département
    - Affecter au sein du département des personnels compétents
    - Doter le département responsable des TIC au niveau central les moyens de pouvoir piloter d'une manière efficace et effective

A moyen et à long terme, elles visent :

- L'introduction et la généralisation progressive des TICs dans l'enseignement et l'apprentissage, impliquant la dotation des équipements adéquats, la digitalisation et la dématérialisation des cours ainsi que le renforcement des capacités des enseignants et des encadreurs pédagogiques en TICE.
- L'introduction dans l'ensemble des établissements scolaires des TICs et l'adaptation des programmes et des méthodes d'apprentissage au regard des défis du 21e siècle.
- La création d'un centre national de diffusion didactique :
    - Equiper la salle en matériels
    - Former les concepteurs techno-pédagogues
    - Former les techniciens de maintenance
- La mise en place de l'apprentissage à distance à travers des cours radio-télévisées
    - Digitaliser et dématérialiser les cours et renforcer les capacités des enseignants et des encadreurs pédagogiques

Enfin, pour **le financement et gouvernance de l'éducation**, les actions proposées sont, à court terme :

- La mise en place d'un système de fiscalité locale ou communale favorable à la scolarisation et au bénéfice des élèves en âge de scolarité obligatoire (3-16 ans) dans l'éducation de base (préscolaire, primaire et premier cycle du secondaire) ;
- La mise en place de mécanisme de mobilisation de financement local latent par le biais des conseils d'écoles au bénéfice de la scolarisation et surtout des élèves en âge de scolarité obligatoire (3-16 ans) les plus vulnérables et marginalisés ;
- Le renforcement du budget de l'Etat alloué à l'encadrement et aux recherches pédagogiques, aux renforcements des capacités des enseignants et des administrateurs, au bon fonctionnement des établissements scolaires, aux conditions de travail ;
- La redistribution équitable des ressources publiques allouées à l'éducation, en particulier l'affectation rationnelle des enseignants, des encadreurs pédagogiques et des agents des administrations, d'où la nécessité d'établir un lien entre la programmation, le budget et le résultat ;
- Les objectifs et les indicateurs de référence en matière de l'éducation doivent être basés sur la civilisation musulmane, la langue et la culture Comoriennes et le patriotisme ;
- Le renforcement du partenariat gagnant-gagnant avec les établissements privés de l'enseignement par une double prise en charge (Etat-Etablissement privé) de certains enseignants appelés à intervenir dans le privé.

A moyen et à long terme, elles concernent :

- L'allocation de plus de 27% du budget de l'Etat à l'éducation dont au plus 15% pour le fonctionnement des établissements scolaires ;
- La mise en place d'un système de gouvernance financière en milieu scolaire et d'autofinancement des établissements scolaires intégrant la priorité de la lutte contre la corruption en milieu scolaire pour le bon fonctionnement du système éducatif ;
- L'implication et la responsabilisation des Gouvernorats, des préfectures et des mairies sur la gestion de l'éducation non formelle et la création des emplois socio-éducatifs locaux au pour le développement de l'éducation de base
- La mise en place d'un plan stratégique qui tient compte des objectifs du millénaire notamment la formation professionnelle, l'insertion sociale, le développement des secteurs sociaux et le respect de l'écosystème.
- L'amélioration de l'efficacité des sommes allouées à l'éducation en les associant aux besoins réels et les résultats à atteindre, d'où la nécessité d'établir une corrélation entre la formulation de la politique éducative, la programmation, le budget, la gestion, le suivi et l'évaluation ;
- La mise en place d'un système de gouvernance financière en milieu scolaire et d'autofinancement des établissements scolaires (en concertation avec les conseils d'écoles et d'administrations) intégrant la priorité de la lutte contre la corruption en milieu scolaire pour le bon fonctionnement du système éducatif ;
- La révision et vulgarisation des textes fixant la mise en place de la régie éducation ;

- L'implication et la responsabilisation (missions, tâches, …) des Gouvernorats, des préfectures et des mairies sur la gestion de l'éducation non formelle et la création des emplois socio-éducatifs locaux pour le développement de l'éducation de base ;
- La mise en place d'un plan stratégique qui tient compte des objectifs du millénaire notamment la formation professionnelle, l'insertion sociale, le développement des secteurs sociaux et le respect de l'écosystème ;
- La mise en place d'une planification opérationnelle pour la planification des activités dans le temps, la budgétisation et le calcul des coûts de financement.

VII. Les leviers et points de vigilance

Pour l'Ecoles inclusives, équitables, sures et saines

- **Tous les niveaux :**
    - Rendre effective la disposition de la Loi d'Orientation par un décret d'application.
    - Sensibiliser sur l'importance de l'éducation préscolaire en prenant en compte la cohérence avec les écoles coraniques.
    - Redéployer les enseignants d'Arabe
    - Réviser la carte scolaire et tenir compte du préscolaire/ETP.
    - Promouvoir la participation des communautés dans le développement de l'éducation
    - Inciter les communes (membre du conseil d'école) à appuyer les dispositifs d'allégement des charges des parents vulnérables.
    - Clarifier la gratuité, l'obligation scolaire dans l'enseignement de base en raison des frais scolaires imposés par l'Etat aux parents.
    - Accompagner les écoles coraniques en intégrant l'éveil pour ne pas avoir une rupture.
    - Prendre en compte les écoles privées
    - Promouvoir des écoles à cycle complet d'éducation de base (pré primaire, primaire, 1er cycle du secondaire,)
    - Intégrer le pré élémentaire dans la formation initiale des encadreurs.
    - Prendre en charge ceux vivant avec handicap, avec tous les renseignements nécessaires sur leur santé, protection, durant tout leur cursus scolaire et universitaire
    - Accompagner les écoles coraniques et harmoniser avec le pré primaire
    - Améliorer Capacités d'accueils à tous les niveaux (inclusive, résiliente, …)
    - Mettre en place des mécanismes pour permettre aux enfants de mieux jouir de leur droit (protection, santé, …)
- **Secondaire :**
    - régler le problème des bénévoles / contractuels

- former les chefs d'établissements et créer un corps des chefs d'établissements
- réduire les coûts des droits d'inscription
- formalisation de l'enseignement à distance
- former le personnel enseignant sur les TICs
- assurer la tenue régulière des évaluations formatives, sommatives et certificatives
- faire le suivi, l'accompagnement et l'encadrement des enseignants
- assurer l'accompagnement et le suivi des enfants à besoins particuliers
- associer les parents d'élèves à la gestion (mise en place des conseils d'administration opérationnels)
- délocaliser la gestion des établissements scolaires

- **Université**
  - stabilité des vacataires et contractuels : Revoir les conditions d'intégration des contractuels de l'université.
  - renouvellement des infrastructures et matériels nécessaires dans les travaux pratiques
  - formalisation de l'enseignement à distance
- **EFTP**
  - accroitre et diversifier l'offre
  - commencer l'EFTP à partir du collège

Pour l'Apprentissages et compétences pour la vie, le travail et le développement durable

- Promouvoir l'éducation parentale. sur les différents aspects favorables à l'épanouissement et au développement des enfants
- Diversifier l'offre de formation de formation et d'enseignement technique et professionnelle
- Revoir le contenu des curricula pour répondre aux véritables besoins futurs des enfants
- Renforcer les capacités des parents, enseignants et responsables à tous les niveaux (formation, sensibilisation, …)
- Sécuriser les évaluations de façon optimale afin de pouvoir mesurer efficacement la qualité de l'éducation et envisager une transformation efficiente
- Prendre en compte les résultats des évaluations diagnostiques menées auprès des élèves de CP1, CE1 et CM1
- Réaliser une enquête pour analyser et comprendre les causes du décrochage scolaire et le profil des enfants sortis du système
- Permettre aux enfants d'avoir leurs manuels scolaires à la maison
- Mener des concertations multi-acteurs entre le MEN et les acteurs associatifs et de la société civile

- Responsabiliser les communes / communautés pour la mise en place d'un dispositif de soutien scolaire avec l'accompagnement des CIPR
- Créer une ligne budgétaire pour le sous-secteur
- Mettre en place une assistance technique basée au MEN ; chargée d'appuyer le ministère en matière d'inclusion des enfants en situation de handicap
- Définir des profils/fiches de poste à tous les niveaux pour une meilleure responsabilisation
- Diversifier l'offre de formation au-delà de la formation académique
- Former des enseignants au métier d'enseignant (modèle ENES)
- Affecter les ressources humaines compétentes suivant les profils / fiches de postes adaptés
- Assainir les recrutements et mettre en adéquation les niveaux de responsabilités avec les grilles salariales
- Former et intégrer les effectifs d'encadrement pédagogique

Pour ce qui est de l'Enseignants, enseignement et profession enseignante

- Valoriser le métier d'enseignant (formation, certification, motivation, …)
- Doter aux régions des sources d'énergies renouvelables permanentes afin de les permettre de s'assurer à un enseignement à distance de qualité
- Formaliser la collaboration entre les ministères de l'éducation, des finances et de la FOP.
- Collaboration étroite des ministères de l'éducation nationale, des finances et de la FOP.
- Planifier les besoins en formation
- Assurer le respect strict des protocoles d'accord

Pour ce qui concerne l'Apprentissage et transformation numérique

- Doter le département responsable des TIC au niveau central les moyens de pouvoir piloter d'une manière efficace et effective
- Elaborer les politiques et stratégies globales en matière de TIC, assurer le pilotage et la coordination ;
- Mettre en place des directions techniques des TICs au niveau insulaire et régional
- Impliquer d'avantage les conseils d'école dans la mise en œuvre du projet TIC dans les établissements
- veiller à l'usage du matériel informatique disponible
- Mettre en place une politique de sensibilisation de la communauté pour la protection des biens et services des établissements
- Impliquer la communauté éducative dans l'importance de l'utilisation des TIC

Pour le financement et gouvernance de l'éducation

- Rechercher de nouvelles ressources locales pour financer l'éducation
- Taxe sur les mariages ou autres festivités par arrêté communaux.

- Mettre en place un dispositif de suivi -évaluation de toutes ces actions et recommandations
- Revoir l'organigramme du MEN pour mieux appuyer la transformation
- Vulgariser les textes règlementaires qui régissent le système éducatif
- Mobiliser les ressources nécessaires pour les défis de la transformation et les orienter équitablement.
- Vulgariser les textes pour être connus et maitrisés par tous les acteurs de l'éducation (décret d'application)
- Identifier et mobiliser des financements locaux innovants pour le secteur (niveau commune et communautaire).
- Etablir une planification basée sur les risques éventuels (disponibilité d'un plan B)
- Agir sur la culture/les mentalités pour pallier l'absence de rigueur et d'éthique professionnelle

Pour le volet financement et gouvernance de l'éducation, les leviers et les points de vigilance pour le rétablissement complet de l'éducation sont résumés dans le tableau ci-dessous :

FINANCEMENT DE L'EDUCATION				
Programmes/activités	**Cible**	**CT**	**MLT**	**Source de financement**
Latrines	Publique	**x**		Partenaire au Dév, Etat, Communes, Familles
Réhabilitation des écoles	Publique	**x**		Partenaire au Dév, Etat, Communes
Matériels et équipements	Publique	**x**		Partenaire au Dév, Etat, Communes
Renforcement des capacités	Publique/privée	**x**		Partenaire au Dév (MNH, KI…)
Manuels scolaires	Publique	**x**		Partenaire au Dév, Etat, Communes, Familles
Recherches pédagogiques	Publique	**x**		Partenaire au Dév, Etat, Communes, Familles
Santé scolaire	Publique	**x**		Partenaire au Dév, Etat, Communes, Familles
Entretiens et matériels	Publique	**x**		Etat, autofinancement
Améliorations des conditions des salariés	Publique	**x**		Etat
Fournitures scolaires	Publique	**x**		Autofinancement
Construction des salles de classe	Publique		**x**	Partenaire au Dév, Etat, Communes
Cantines scolaires	Publique		**x**	Partenaire au Dév, Etat, Communes, Familles
Transports scolaires	Publique		**x**	Partenaire au Dév, Etat, Communes, Familles

VIII. Conclusions et recommandations

Les consultations nationales engagées ont touché dans un grand nombre d'acteurs clés de l'éducation et des secteurs connexe, niveau intra et intersectoriel. Les résultats issus des consultations nationales intra sectorielles ont été appréciés et complétés à travers les consultations nationales intersectorielles. Il est ressorti toutefois que certaines informations importantes n'ont pas été à la portée des participants pour mieux comprendre les effets de la COVID-19 dans le système éducatif. Bien que tout le monde accepte et confirme les multiples effets négatifs de la COVID-19 dans l'éducation.

Il est donc recommandé de :

- Analyser le plus rapidement la situation du personnel de l'éducation en poste au cours de l'année scolaire 2021/2022, particulièrement les déséquilibres en termes de disponibilité d'enseignants fonctionnaires de l'Etat (les déficits ou les excédents) compte tenu des mouvements de masse des élèves constatés entre le public et le privé aux différents niveaux d'enseignement, pour le réguler le système éducatif à la rentrée scolaire 2022/2023.
- Etudier et revitaliser la gestion des personnels enseignants pour stabiliser le système éducatif particulièrement à Ngazidja, avant la rentrée scolaire 2022/2023, à travers une forme de partenariat gagnant-gagnant avec les établissements privées d'enseignement pour éviter une privatisation progressive de l'enseignement scolaire en raison de l'évolution rapide de la part des effectifs des élèves dans le sous-secteur privé d'éducation.
- Lancer les préparatifs de la rentrée scolaire 2022/2023 pour avoir le temps de partager le plutôt possible les mesures et les dispositions de la rentrée scolaire 2022/2023 visant à amorcer les changements nécessaires au regard des rétablissements de l'éducation, mais et surtout de la mise en application effective des dispositions de la Loi d'orientation sur l'éducation No : 20-034/AU du 29 décembre 2020 et promulgué le 30 janvier 2021 dès le début de la prochaine année scolaire.
- Instaurer à partir de la prochaine rentrée scolaire une circulaire spéciale relative aux mesures de rétablissement de l'éducation et de résilience du système éducatif pour le remettre sur les rails de développement durable de l'éducation et surtout pouvoir faire face à toute situation de catastrophe naturelle ou de crise sanitaire future ;
- Plaider pour la révision et l'amendement des projets de développement en cours d'exécution pour intégrer certains préoccupations urgentes de rétablissement de l'éducation soulevées par consultations nationales sur la transformation de l'éducation en lien surtout avec la déclaration d'enseignement du pays prononcés lors du Sommet à New York ;
- Lancer l'analyse sectorielle de type Rapport d'Etat du Système Educatif National (RESEN) en vue de mettre prioritaire le pacte de partenariat pour la transformation de l'Education, en suite élaborer le Plan Sectoriel de l'Education (PSE) à l'horizon 2030 et mobiliser à temps tout financement disponible pour accélérer les progrès vers l'atteinte de l'ODD4 aux Comores ;
- Renforcer les compétences du personnel de l'administration centrale de l'Education particulièrement dans le domaine du management de l'éducation pour comprendre les enjeux et les finalités des instruments de la gestion de l'éducation.

Le Ministre de l'Education Nationale avait soumis aussi les recommandations issues de l'évaluation virtuelle de l'enseignement pré universitaire, à l'appréciation des acteurs consultés lors de l'atelier national. Ces recommandations servent des repères pour restructurer l'enseignement scolaire.

Recommandations- Education Coranique

1. **Établir clairement** quel ministère supervisera les écoles religieuses du pays.
2. **Réaliser une étude diagnostique des écoles coraniques,** afin de fournir une meilleure connaissance du secteur, des infrastructures, des pratiques d'enseignement et de l'impact sur les résultats de l'éducation, et identifier comment le gouvernement pourrait participer de manière acceptable au renforcement de ces écoles.
3. **Un plan pour l'intégration réussie** des madrasas dans le secteur formel devrait être créé et mis en œuvre.
4. **Créer un programme pilote** avec les écoles franco-arabes pour voir comment elles pourraient être intégrées dans le système éducatif plus formel

Recommandations- Education Préscolaire

1. **Développer de solides partenariats public-privé** pour mieux organiser, aligner et intégrer la prestation de services afin de réduire la fragmentation et le chevauchement, ainsi que d'élargir l'accès.
2. **Développer des programmes de subventions ou de bons d'études** pour atteindre les ménages les plus défavorisés. Compte tenu des contraintes de financement, une alternative serait de s'associer à la société civile et aux acteurs internationaux pour sensibiliser les parents et les communautés à l'importance de l'apprentissage précoce.
3. **Élaborer une stratégie nationale d'amélioration de la qualité pour professionnaliser le secteur,** y compris l'élaboration d'un cadre qui établit des qualifications et des niveaux de rémunération clairs pour les enseignants.
4. **Élaborer des programmes holistiques de formation** des enseignants et des certifications pour l'EPE.
5. **Réviser le programme préscolaire et les normes d'apprentissage** pour donner la priorité à une pédagogie axée sur le jeu, adaptée à l'âge et culturellement pertinente.
6. **Les fournisseurs de services préscolaires peuvent également être soutenus par le MEN** pour améliorer la prestation des services éducatifs aux personnes ayant besoin d'un soutien spécial (malentendants, malvoyants, retards de développement).
7. **Des programmes de formation pré-service et de formation continue bien adaptés et spécifiques à la pédagogie de l'enseignement Préscolaire** pourraient être développés par l'Institut de Formation des Enseignants et de Recherche en Éducation (IFERE).

Recommandations- Education Primaire

1. **Améliorer les résultats d'apprentissage,** en particulier les compétences fondamentales en lecture et calcul

2. **Élaborer un programme national précoce de lecture** pour assurer des compétences de base en lecture d'ici la 3e année
3. **Élaborer une analyse détaillée des faibles taux de rétention** et des inéquités persistantes afin de mieux éclairer les recommandations stratégiques.
4. **Appuyer l'utilisation d'évaluations formatives** et d'autres outils pour cerner les faiblesses dans l'apprentissage des élèves. Soutenir un programme de rattrapage pour aider les élèves qui sont en retard sur leur niveau scolaire en ciblant les compétences qui leur manquent. Inclure l'enseignement au bon niveau et d'autres réformes
5. **Effectuer une analyse de la ou des langues d'enseignement** et élaborer des propositions de politiques pour relever les défis dans ce domaine
6. **Soutenir des évaluations d'apprentissage régulières** pour fournir la rétroaction nécessaire sur les tendances des niveaux de compétence, en particulier dans les premières années, pour un meilleur suivi et une meilleure évaluation
7. **Analyse de la faisabilité et de l'évolution des classes rentables et constructions scolaires:** ceci pour améliorer l'accès des apprenants. Les constructions doivent respecter les normes de résilience contre les phénomènes météorologiques extrêmes et les cyclones.
8. **Fourniture de manuels soigneusement préparés et de matériel supplémentaire pour les élèves du primaire,** en veillant à ce que chaque élève dispose de son propre manuel, à l'appui du guide de l'enseignant

Recommandations- Education Secondaire

1. **Effectuer une analyse plus approfondie au moyen d'une série d'études rapides** afin d'identifier les facteurs qui expliquent les faibles niveaux d'accès et les inefficacités internes au niveau de l'enseignement secondaire et les mesures qui peuvent être prises pour les surmonter.
2. **Ces études examineraient les contraintes à l'amélioration de la collecte de données,** le rôle et la croissance du secteur privé dans le secteur secondaire, les facteurs qui entravent le rendement des élèves et les facteurs d'inégalités dans l'enseignement secondaire.
3. **Approche ciblée pour accroître l'équité dans l'accès.** Le pays pourrait explorer des programmes tels que la mise à l'essai de programmes de bourses d'études ou d'autres formes de soutien pour les étudiants ruraux et à faible revenu qui pourraient établir des mécanismes pour améliorer l'inscription et la rétention dans l'enseignement secondaire.
4. **Renforcer l'utilisation des évaluations,** y compris les évaluations nationales, et des évaluations continues et formatives et institutionnaliser l'utilisation des données d'évaluation pour tenir les écoles, les enseignants, les élèves, les parents et les autres parties prenantes responsables de l'apprentissage
5. **Explorer comment la technologie de l'éducation peut soutenir la fourniture de matériel** et d'enseignement de haute qualité dans toutes les salles de classe secondaires, combinée à un meilleur soutien au développement professionnel des enseignants

6. **Fournir un soutien ciblé aux garçons** pour remédier aux déséquilibres entre les sexes, y compris des programmes de tutorat et de mentorat pour soutenir l'apprentissage

Recommandations- Financement & Gouvernance

1. **Accroître l'autonomie budgétaire au niveau de l'école.** Si les écoles ont plus de contrôle sur leurs ressources et sont tenues responsables de leur utilisation, elles peuvent être incitées à répondre à leurs besoins les plus urgents et à mieux fournir des services éducatifs.
2. **Renforcer le système de gestion et d'information de l'éducation pour une meilleure gestion du secteur**
3. **Promouvoir une plus grande transparence** et une plus grande responsabilisation au niveau de l'école en communiquant régulièrement des informations sur les budgets et les performances scolaires aux parents et à la communauté.
4. **Renforcer le rôle des comités d'école** dans l'amélioration des résultats d'apprentissage
5. **Renforcer les capacités aux niveaux central, décentralisé et scolaire** pour une plus grande responsabilisation vis-à-vis des objectifs et des résultats d'apprentissage pour tous les élèves
6. **Clarifier les missions et les rôles des différents acteurs** du système éducatif aux niveaux national, régional et communautaire et s'aligner sur l'apprentissage
7. **Augmenter les dépenses publiques** consacrées à l'éducation Préscolaire
8. **Explorer les moyens d'accroître** l'adéquation et l'efficacité des dépenses dans le secteur de l'EFTP
9. **Explorer les mécanismes permettant d'accroître l'équité dans l'allocation des fonds publics** afin d'assurer des dépenses publiques favorables aux pauvres
10. **Étudier, s'il y a lieu, l'expansion des investissements du secteur privé dans le secteur de l'éducation**

IX. Annexes

Discours de Monsieur le Ministre de l'Education Nationale, Dr TAKIDINNE YOUSSOUF, à l'ouverture de l'Atelier national de finalisation et validation du rapport des consultations nationales

Protocole suivi,

A l'instar du reste de la planète, l'Union des Comores a subi ces 3 dernières années les effets néfastes de la COVID-19 et le système éducatif du pays a été fortement impacté. Mais contrairement aux autres pays, la pandémie de la COVID-19 aux Comores a été précédée de l'impact fortement négatif du cyclone Kenneth qui l'a frappé en 2019. Un phénomène qui est venu rappeler combien notre système éducatif est vulnérable aux effets des catastrophes naturels et donc du changement climatique.

Malgré ces différentes crises, le pays a su trouver des réponses adéquates pour que les établissements d'enseignements et de transmission de savoir puissent continuer leurs missions dans des conditions acceptables.

En effet, l'Union des Comores est un des rares pays au monde à avoir pu assurer la continuité pédagogique et maintenir le fonctionnement de son système d'éducation alors que la crise du COVID-19 battait son plein. Ces efforts fournis par les acteurs directes du système éducatif et ses partenaires aussi bien nationaux qu'internationaux sont à saluer et je profite de l'opportunité qui m'est offerte aujourd'hui, à l'occasion de l'ouverture de cet atelier consacré à la transformation de l'éducation dans notre pays, pour exprimer les remerciements du gouvernement comorien et les miens au nom du Ministère que j'ai l'honneur de diriger aujourd'hui, à l'endroit de tous nos partenaires bi et multilatéraux, grâce auxquels nous avons maintenus le fonctionnement de tous les pans de notre système d'éducation au cours de ces périodes difficiles.

Mesdames et Messieurs, Honorable assistance,

L'organisation de ce sommet sur la transformation de l'éducation revêt donc pour nous un intérêt particulièrement stratégique eu égard de ce qui précède mais aussi pour que les Comores continuent de s'inscrire dans les dynamiques mondiales de développement des systèmes éducatifs. De Jomtien en 1990 à Incheon en 2015, en passant par Dakar en 2000, notre pays a régulièrement relevé les défis liés au développement de l'éducation.

Le taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire qui était de 63.6% en 1990 est passé à plus de 80% depuis 2015 à nos jours. Parallèlement l'indice de parité garçons et filles est passé de 0.7 à 1.7 de nos jours.

En ce qui concerne l'enseignement supérieur et la formation technique et professionnelle, leur développement s'est accéléré ces dernières années grâce à notre engagement à tous, au volontarisme du gouvernement et à l'oreille attentive de nos partenaires techniques et surtout financiers.

Mesdames et Messieurs,

La thématique de transformation de l'éducation arrive donc à point nommé pour accélérer la réalisation de l'ODD4, puisqu'il s'agit d'une nouvelle donne qui devra nous permettre de franchir un palier supplémentaire devant conduire à

l'amélioration des apprentissages et à une meilleure prise en compte de l'environnement holistique de l'éducation.

Dans toutes épreuves il y a au moins une grande leçon à tirer. L'épreuve de la pandémie COVID-19 nous a permis de mettre à jour des capacités insoupçonnées de nos praticiens d'éducations. Le dispositif de cours à distance et de prise en charge des élèves notamment ceux des classes d'examens a démontré que nous disposons de ressources humaines qui ne demandent qu'à être mobilisé de la meilleure des manières et pas forcément en situation d'urgence.

C'est pourquoi, j'en appelle à votre sens de l'engagement pour faire de cet atelier une réussite.

Mesdames et messieurs,

Les thématiques retenues par le comité de haut niveau des nations unies pour la préparation du sommet sur la transformation de l'éducation seront pour nous les boussoles qui devront guider notre travail.

C'est ainsi que préalablement à cet atelier, des consultations ont été menées au sein de la communauté éducative et en dehors d'elle afin de collecter un maximum d'informations et d'avis quand à cette nouvelle donne de transformation de l'éducation. Les résultats préliminaires de ces consultations vous seront partagés au cours de cet atelier et feront, j'en suis convaincu l'objet de discussions qui in fine devront enrichir le rapport que le pays est appelé à présenter le 15 août prochain au Secrétariat général des nations unies et duquel découlera la déclaration d'engagement du pays qui sera prononcé par le Président de l'Union des Comores, son Excellence AZALI ASSOUMANI lors de ce sommet éponyme.

Une autre présentation d'un rapport diagnostic réalisé avec l'appui de la Banque Mondiale vous permettra de disposer d'information de première main pour vous faciliter la tâche. Il est bien évidement pris en considération les différents rapports produits par nos services avec l'appui de tous nos partenaires.

Mesdames et Messieurs,

La réalisation de cet atelier est une étape que nous avons choisi de franchir ensemble et qui devra nous conduire vers la mise en place d'un nouveau Plan Sectoriel de l'Education à l'horizon 2030. Un plan qui sera la traduction opérationnelle des orientations qui seront retenues pour la transformation de l'éducation aux Comores.

Au terme de mon propos, je voudrais réitérer mes remerciements les plus sincères à l'endroit de tous nos partenaires bi et multilatéraux. Une mention particulière au système des nations unies grâce auquel nous réalisons cet atelier aujourd'hui et à l'équipe du Ministère chargée de son organisation. Je voudrais aussi remercier tous les participants et les exhorter à donner le meilleur de ce qu'ils savent faire au bénéfice de l'éducation des enfants comoriens.

D'aucun n'ignore, l'amour du Président AZALI pour l'éducation et, je voudrais saisir cette occasion pour lui exprimer toute ma gratitude, au nom de tous les acteurs du système éducatif comorien et prier Allah qu'il lui accorde toute l'énergie nécessaire au service de l'émergence des Comores.

Vive la coopération Internationale,
Qu'Allah bénisse les Comores

Discours de Mme ODILE BULTEN Représentante, a.i. UNICEF Comores, à l'occasion de l'ouverture de l'atelier des consultations nationales sur la transformation de l'éducation (TES)

Liste protocolaire :

- Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale ; -
- Monsieur le Conseiller du Chef de l'État en charge des affaires sociales, Coordonnateur national de TES ;
- Monsieur le Secrétaire Général ;
- Monsieur le Directeur de Cabinet ;
- Messieurs les Directeurs Généraux du Ministère de l'Éducation ;
- Chers collègues du Système des Nations Unies ;
- Chers partenaires au développement en appui au secteur ;
- Représentant du Mouftorat et de la société civile ;
- Distingués invités, tout protocole observé.

Assalam Allaykoum

La pandémie du COVID-19, nous a fait traverser une crise sanitaire mondiale sans précédent auquel l'humanité n'était pas préparée. Cette crise sanitaire a fortement impacté les systèmes éducatifs à travers le monde et les Comores n'y ont malheureusement pas fait exception.

Reconnaissant que :

1. L'éducation constitue la pierre angulaire de la paix, de la tolérance, des droits humains et du développement durable ;
2. L'éducation vit un moment décisif et a été fortement bouleversée par une crise de l'apprentissage préexistante, latente mais qui s'aggrave, avec des effets désastreux sur les personnes, la planète, la prospérité et la paix.
3. Dans tous les pays, des mutations récentes ou émergentes, sociales, culturelles, politiques et technologiques, nous obligent à reconsidérer et repenser l'objectif, le contenu et la prestation de l'éducation ;

Pour toutes ces raisons, les Nations Unies, par le biais de son Secrétaire Général sollicitent le soutien et l'engagement de chaque État membre pour mobiliser dès à présent l'action, l'ambition, la solidarité et le partage de solutions en vue de transformer l'Éducation d'ici 2030.

Le Secrétaire Général des Nations Unies, António Guterres, convoque à cet effet, un sommet sur la transformation de l'Éducation qui se tiendra le 19 septembre 2022 à New York, en marge de la 77ème Assemblée générale des Nations Unies.

Pour cela, un document préparatoire a été communiqué aux Etats membres en février 2022, pour permettre à chaque pays de se préparer et de présenter ses priorités éducatives en vue d'améliorer les apprentissages des enfants.

Je voudrais féliciter le Ministre de l'Education Nationale pour son engagement dans cette initiative et pour sa participation au pré sommet de niveau ministériel, qui s'est tenu en juin dernier au Siège de l'UNESCO à Paris. Ce pré-sommet était une étape clé sur la route menant à ce Sommet. Il a visé principalement à exploiter les différentes discussions en cours sur la transformation de l'éducation, à mobiliser des actions et à générer une réelle dynamique dans la période menant jusqu'à septembre.

Plus précisément, le pré-sommet visait à fournir un forum inclusif et ouvert (1) pour présenter les résultats préliminaires des consultations nationales ; (2) pour engager des discussions sur les principales recommandations nées des pistes d'action sur les initiatives de coopération mondiale, et (3) pour mettre en lumière certaines pratiques prometteuses permettant d'accélérer les avancées en matière d'éducation à l'horizon 2030 et au-delà.

Mesdames et Messieurs,

Ce Sommet sur la transformation de l'éducation est très important car c'est l'occasion de mobiliser l'engagement public et politique autour d'une nouvelle voie pour l'éducation.

Si aujourd'hui, nous sommes ici pour 3 jours, c'est pour la réalisation de consultations nationales, une étape préparatoire que le sommet prévoit en vue de mettre en place un processus ciblé, intensif et inclusif, élaboré à partir de la base, qui tienne compte des priorités des États membres et garantissant l'engagement de l'ensemble des parties prenantes de l'éducation.

Ces consultations Nationales menées sous la direction des États membres, avec l'appui du système des Nations Unies aux Comores, visent à développer une vision et une volonté communes et à coordonner l'action entre les différents groupes d'acteurs, dans l'optique toujours de transformer l'éducation d'ici à 2030 ; et sont également destinées à mettre l'accent sur les changements à instaurer dans les politiques, la planification et les budgets pour récupérer les pertes d'apprentissage, rattraper le retard pris dans la réalisation de l'ODD 4 et repenser le futur de l'éducation. Nous tous ici présents avons un rôle clé à jouer et notre voix compte.

Mesdames et Messieurs,

Étant donné que la pandémie sévit encore, nous sommes obligés de composer avec et de changer notre conception de l'éducation scolaire, de nous adapter au contexte actuel et aux nouvelles approches d'enseignement et d'apprentissage. Le pays est ainsi encouragé à rendre compte des progrès accomplis pour remédier aux pertes d'apprentissage consécutives à la pandémie et aux nouveaux défis de l'éducation. Le cyclone Kenneth et la pandémie ont aggravé les problèmes d'éducation préexistants dans l'Union des Comores et ont creusé le fossé du financement.

S'il est vrai que la plupart des indicateurs de l'éducation se sont légèrement améliorés au cours de la dernière décennie, ils n'atteignent pas les cibles de l'objectif 4 des ODD. Les performances du système éducatif comorien révèlent des disparités à travers plusieurs dimensions et il est nécessaire de mettre en place un mécanisme solide d'allocation des ressources pour assurer une distribution équitable des ressources du secteur entre les niveaux d'éducation, les îles et les domaines d'actions politiques.

J'en profite pour faire un plaidoyer auprès du Gouvernement comorien pour maintenir les efforts engagés et renforcer la mobilisation des ressources et à préserver les dépenses publiques d'éducation dans un contexte d'assainissement budgétaire. En effet, Les dépenses totales d'éducation en Union des Comores ont suivi une trajectoire descendante au cours de ces dernières années. En pourcentage des dépenses publiques totales et du produit intérieur brut, les dépenses d'éducation sont passées d'un pic de 25 % en 2010 à environ 17 % en 2021.

Les Nations Unies aux Comores, avec le leadership de l'UNICEF et de l'UNESCO, réitèrent leur volonté de continuer à appuyer le Ministère de l'Education pour fournir au Président de la République la feuille de route nationale et les éléments de plaidoyer et d'engagement nécessaires à présenter en vue du sommet du 19 septembre 2022 à New York.

Je vous remercie de votre attention.

Marahaba Mendji